

N°1215 du 31 juillet au 11 septembre 1980

# l'humanité rouge

organe  
central du **PCML**

**SIDERURGIE**  
Nouvelle menace  
pour  
les travailleurs  
voir page 2



**CAMBODGE AFGHANISTAN**

**EN DIRECT AVEC  
LA RESISTANCE**

## SIDERURGIE :

### nouvelle menace pour les travailleurs

Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires Industrielles, vient d'annoncer une nouvelle mesure de consolidation du plan "anticrise", mise au point par les groupes monopolistes de l'acier de la communauté économique européenne, il y a trois ans et demi. Adopté fin 76 par la commission de Bruxelles, ce plan est ainsi renforcé pour la 3e fois.

#### CHOMAGE PARTIEL ET LICENCIEMENTS

Le renforcement était prévu depuis longtemps : en septembre 79, à Amsterdam, parlant de la restructuration de la sidérurgie européenne, Davignon jugeait "son rythme trop lent en regard des exigences strictes du marché" et annonçait une relance du marché programme de restructuration dès l'année 1980. On en est certes là, mais les mesures actuelles pourraient être le prélude à une relance du plan de restructuration de la sidérurgie européenne.

Les mesures annoncées le 17 juillet dernier ont un double aspect : il y aura en premier lieu une extension à tous les produits sidérurgiques des quotas de livraison imposés aux firmes dans le cadre du plan "anticrise". Ces quotas seront également ramenés à un niveau fixé d'après une période de référence (au 2e semestre 79). Cette décision entraînera une diminution, une réduction de la production d'acier d'environ 10%.

En second lieu, il y a l'impact social d'une importante gravité de ces mesures : le chômage partiel va étendre son emprise sur la majeure partie des entreprises sidérurgiques françaises, avec vraisemblablement la profondeur qu'il connut en 1975. Déjà le train à chaud de la Sollac, à Sérémange, dans l'Est, a été mis à l'arrêt les 26 et 27 juillet. Ce chômage partiel sera complété par des suppressions d'emploi, mais pour l'heure, on ne saurait parler de nouveau plan acier français et même de nouveau "plan Davignon". Déjà, à la Solmer, à Fos, entreprise qui sera sûrement parmi les plus touchées par ces nouvelles mesures du fait de ses faiblesses dans le dispositif industriel de la sidérurgie française, on annonce une réduction de 8,8% des effectifs d'ici à mars 82, soit 580 suppressions d'emploi, ce qui portera le déficit d'emplois à plus de

1000 dans cette entreprise depuis 1979. Et il n'est pas exclu que ce chiffre soit lui-même volontairement minoré.

#### UNE DIMENSION EUROPEENNE

La sidérurgie française ne sera pas la seule touchée puisque la réduction de production de 10% concerne globalement tous les monopoles européens de l'acier. Deux pays seront particulièrement atteints : la Grande-Bretagne où les monopoles de la British Steel Corporation (nationalisée) avaient déjà annoncé il y a quelques mois leur intention de réduire la production de 25% en pratiquant jusqu'à 30 000 suppressions d'emploi supplémentaires d'ici 1982 (20 000 avaient déjà été annoncés en 79...); et l'Italie où les capitalistes de l'acier ne voient pas d'un bon oeil les mesures de réduction volontaire de la production que la commission de Bruxelles a décidées.

On le voit, les conditions demeurent favorables à la lutte solidaire des sidérurgistes européens contre les maîtres de forges de la CEE. Rappelons que la sidérurgie de la communauté européenne comptait 665 000 emplois en février 80, contre 683 000 en février 79 et une moyenne de 792 000 en 1974.

Tout l'indique, la restructuration de la sidérurgie européenne n'est malheureusement pas terminée.

Sans nul doute, cet automne apportera de nouveaux coups durs pour les sidérurgistes, la baisse de production actuelle risquant de n'être qu'un prélude. Pour lors, on peut faire remarquer qu'il est peu probable que tous les pays européens fassent preuve en la circonstance d'une grande "discipline communautaire". Ces nouvelles mesures ne manqueront pas d'aggraver les rivalités entre les maîtres de forge européens tout en consolidant leur unité face aux concurrents japonais et aux super-grands.

Pour ce qui concerne notre pays, nous ne tarderons pas à connaître plus en détail les mesures frappant les travailleurs des diverses unités de production. D'autant que la situation pourrait être aggravée si le gouvernement donnait le feu vert à la restructuration des aciers spéciaux engagée en 79 par l'absorption des aciéries de Pompey par Sacilor, mais qui reste depuis lors à l'état d'ébauche.

Rémi Dainville

## Le bruit du canon

**R**ideau : les Jeux de Moscou s'achèvent. Brejnev peut être satisfait. Le cynisme a payé grâce à la lâcheté de certains gouvernements, dont le français, et à l'aveuglement de certains milieux sportifs. Il faut bien appeler un chat un chat : ces Jeux sont un succès pour les dirigeants soviétiques ou plutôt un encouragement à l'agression. Durant les Jeux, Moscou est devenue synonyme de spectacle sportif. Les bruits du stade ont couvert celui du canon.

Car, cet été, les canons soviétiques ne se sont pas tus. Nous publions dans ce numéro le témoignage d'un journaliste français qui a parcouru l'Afghanistan en compagnie de résistants. Si besoin en était, son témoignage prouve que c'est bel et bien un peuple qui est dressé contre l'envahisseur et ses collaborateurs. Un peuple qui, malheureusement, est mal armé, très mal armé pour faire face aux hélicoptères, aux chars. Mais, néanmoins, un peuple qui ne pourra pas être vaincu car il est le nombre, car le pays est le sien, les montagnes les siennes. Son témoignage atteste de la sauvagerie des bombardements soviétiques, de l'emploi du napalm, de l'exode qui a eu lieu dans certaines régions bombardées.

Nous publions encore d'autres témoignages, venus d'une autre région du monde : le Cambodge. Là-bas, les Soviétiques agissent par Vietnamiens interposés. Là non plus, le canon ne s'est pas tu. Alors même que la délégation était présente au Cambodge, de très violents combats se déroulaient à quelques dizaines de kilomètres. Ces témoignages apportent la preuve de la réalité et de l'ampleur de la résistance de ceux qu'ici on a appelé "Khmers rouges" et qui, en réalité, sont le gouvernement légal du pays dirigeant la résistance, rassemblant des communistes et des non-communistes, des patriotes qui combattent pour la survie de leur pays. Voici un an et demi que les troupes vietnamiennes, membres du Pacte de Varsovie, ont envahi le pays. Les dirigeants de Hanoï croyaient régler l'affaire rapidement. Mais aujourd'hui, l'armée vietnamienne s'enlise. La résistance n'a pas cessé. Un an et demi après, en dépit de 200 000 hommes, d'un armement supérieur, de l'emploi de gaz toxiques, le Cambodge n'est pas devenu une province vietnamienne. Ce que l'on peut déjà appeler l'échec vietnamien, et soviétique, démontre l'ampleur de la résistance. Et, par là même, dément les accusations selon lesquelles le gouvernement du Kampuchea démocratique aurait, de 1975 à 1978, organisé l'autogénocide du peuple cambodgien. Qu'on nous explique donc comment ce gouvernement aurait pu diriger une telle résistance si cela avait été le cas? Pour qu'une telle résistance ait lieu, face à un ennemi supérieur en armements et en hommes, la seule ressource était l'appui sur le peuple, la guerre populaire.

Il fallait que de très larges secteurs de la population, paysanne dans sa masse, se reconnaissent dans ce gouvernement.

Ainsi, tandis qu'à Moscou on comptait les médailles, en Afghanistan et au Cambodge, des peuples résistants défendaient le même principe, foulé aux pieds par les organisateurs des Olympiades : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Peut-être, plus tard, dans les livres d'histoire, lira-t-on quelque chose de ce genre : en juillet 1980, tandis qu'à Moscou l'apparence de la paix régnait sur un stade olympique, en Afghanistan et au Cambodge des hommes luttèrent et tombèrent.

C'étaient eux les défenseurs de la paix.

Pierre BURNAND



Ces combattants sont jeunes, mais souvent moins qu'il n'y paraît. J'ai longuement discuté avec Nuon Chay, 25 ans, né à Kampot. Il m'a dit : "Après la libération, je souhaiterais un Kampuchea neutre, indépendant, sans base étrangère. Si le Vietnam veut nous dominer, à nouveau je reprendrai les armes". On peut le croire sur parole : il combat depuis 1972. Il n'est allé en classe que jusqu'en 11e, mais connaît la stratégie des Vietnamiens, des Soviétiques, soutient la lutte du peuple afghan. Il a vu mourir à la suite de l'invasion vietnamienne, de nombreux habitants et bien de ses compagnons de combat. Il m'a confié : "Je voudrais dire à tout le peuple français par votre intermédiaire qu'il se mette au courant de notre lutte. Alors, il la soutiendra, car c'est une juste cause".



Ces pointes de bambou, confectionnées par les habitants des villages sont des armes rudimentaires mais redoutables. Les chemins qui mènent aux villages des zones libérées et leurs abords sont parsemés de pièges mortels pour ceux qui n'en connaîtraient pas la localisation exacte. C'est la raison pour laquelle nous marchions en file indienne, chacun précédé d'un guide attentif au moindre de nos pas. La nuit, quelques mines ont éclaté à proximité... ce n'était rien... des animaux tombés dessus par hasard.



Contrairement à de très nombreux enfants khmers, ceux-ci n'ont ni kwashiorkor (gros ventre lié à une carence en protéines), ni marasme (état squelettique). Le transfert d'une grande part de l'aide par la frontière thaïlandaise est une garantie indispensable pour que le maximum d'enfants khmers, sans discrimination, puissent survivre.

## Chez les résistants khmers

*Clichés extraits du reportage photo réalisé fin juillet dans les zones libérées du Kampuchea démocratique par le docteur Georges Afanassief*



Sur ce dispensaire de village flotte le drapeau de la Croix rouge du Kampuchea démocratique. On y soigne surtout le paludisme et l'amibiase, deux des pires fléaux. Le paludisme, qui continue à causer un million de morts dans le Tiers Monde chaque année, sévit au Kampuchea avec une violence particulière. La variété de parasite "falciparum" résistante aux antibiotiques classiques, entraîne des fièvres pernicieuses très graves. Le Dr Afanassief a pu vérifier que les infirmiers des dispensaires de village étaient en mesure de donner les premiers soins et de traiter les maladies les plus fréquentes.



Dans les zones libérées, on pratique l'agriculture de guérilla : petites parcelles peu détectables par les avions ennemis qui viendraient sinon les bombarder pour empêcher la population de se nourrir.



Nous avons assisté pendant une matinée aux exercices d'une compagnie qui se reposait là entre deux combats. Nous avons été frappés par sa capacité à se disperser en petites unités de quelques guerrilleros réguliers, pour se regrouper ensuite à volonté en concentration de force imposante. Elle dispose d'armes efficaces, y compris antichars et transportables. Beaucoup sont de fabrication chinoise, mais il y a aussi les prises de guerre et le matériel de confection autochtone.

# IRAN : LE JEU TROUBLE DE GISCARD

Attentat contre Bakhtiar : l'événement fait couler beaucoup d'encre, nourrissant une campagne anti-arabe orchestrée d'ailleurs par le Premier Ministre lui-même. N'a-t-il pas dit récemment au cours de l'émission télévisée «Cartes sur table» qu'en ces temps difficiles «les seuls à être à l'aise, ce sont les producteurs de pétrole»? Le Figaro, l'Aurore, Le Parisien libéré, France-soir, rivalisent

pour la chute duquel un peuple a versé le sang de milliers des siens, après en avoir enduré des années l'oppression féroce : les tortionnaires de la SAVAK en ont laissé des traces que nous n'avons pas le droit d'oublier.

Et le gouvernement français abrite cet homme-là, comme les USA ont abrité et protégé le Shah lui-même! Le gouvernement

les tractations en étaient rendues difficiles : On l'avait vu pour le marché nucléaire.

Mais les monopoles français n'ont pas eu ce qu'ils escomptaient, c'est-à-dire des conditions où ils pourraient mener leurs lucratives affaires, dans leur intérêt bien compris. Giscard, qui court pour rattraper le peloton de tête des nations riches, doit s'estimer trop grand pour s'abaisser à traiter d'égal à égal avec un pays du Tiers Monde. C'est sans doute pourquoi, comme d'autres pays européens, il a répondu par le mépris aux appels, parfois pressants, du président iranien Bani Sadr qui, pour affronter les difficultés du développement de son pays, semblait espérer pouvoir s'appuyer un tant soit peu sur l'Europe, pour échapper sans doute au terrible dilemme des pays qui viennent de sortir des griffes de l'impérialisme US sans pour autant tomber dans celles de l'URSS.

Il semble bien que la France ait choisi d'attiser un peu plus le feu dans l'espoir d'en tirer quelques marrons et de s'ingérer sans vergogne dans les affaires de l'Iran. Au détriment du peuple iranien bien sûr, dont la fragile indépendance est déjà menacée par ses anciens oppresseurs et par de nouvelles et proches convoitises

Au détriment donc de tous les peuples et de la paix du monde auxquels ce sinistre jeu ne peut apporter que déboires.

Aiors que l'intérêt des peuples résiderait de toute évidence dans un rapprochement, une coopération, dans l'intérêt réciproque, entre les pays d'Europe riches et développés et les pays du Tiers Monde, face aux deux grands et à leur lutte pour dominer le monde, Giscard fait tout le contraire : seul l'hégémonisme y gagnera, et la guerre n'en avancera que plus vite!

Quel que soient les tenants et les aboutissants de l'attentat contre Bakhtiar, bien obscurs à bien des égards, la politique française «d'attiser le feu» en est largement responsable, ainsi que de ses conséquences.



# DEBUSQUER LES CRIMINELS RACISTES !

Le mercredi 16 juillet, Hamed Amiri a été assassiné. Son corps a été retrouvé sur le chantier du métro, à Bicêtre, dans le Val-de-Marne, le crâne fracturé, les membres brisés, la cage thoracique enfoncée, le foie éclaté. Hamed Amiri avait 36 ans, il était père de 7 enfants. Il était ouvrier aux établissements Bloc-Paris, où il militait à la CGT. Cet assassinat s'inscrit dans le cadre d'une multiplication des agressions racistes dans cette banlieue. Début mai, des balles avaient été tirées contre un foyer de Chevilly-Larue; des agressions ont eu lieu à plusieurs reprises au foyer de l'Hay-les-Roses où les réactants ont porté plainte, sans résultat.

Dans le département voisin de la Seine-St-Denis, les activités racistes se sont également multipliées. Rendant compte de ses premiers travaux, la commission d'enquête constituée après les agressions racistes de Bondy a établi la liste suivante. Elle atteste de façon indiscutable des activités fascistes; des activités qui restent impunies et qui, par là même sont encouragées.

### RECAPITULATIF DES ACTIVITES ET DES AGRESSIONS RACISTES ET FASCISTES SUR LE DEPARTEMENT DE LA SEINE ST-DENIS DEPUIS MARS 1980

- début mars : inscriptions fascistes et racistes à Clichy-sous-bois
- 3 au 9 mars : inscriptions de slogans antisémites ("Aux fouras") et de croix gammées sur la synagogue du Raincy. En même temps, inscriptions racistes et fascistes sur la gare de Gagny-Villeneuve, signées FJ et GUD.
- 6 mars : une douzaine d'hommes armés de manches de pioche et de bombes pa-

- ralysantes ont agressé violemment des maghrébins du lycée de Chelles. Le "Parti Fasciste d'action révolutionnaire" revendique
- 9 mars : incendie de l'habitat de ville de Rosny-sous-bois. Attentat commis et signé par le "Parti fasciste d'action révolutionnaire"
- nuit du 11/12 mars : incendie de la Bourse du travail de Blanc-Mesnil, des autocollants fascistes sont posés simultanément dans la ville
- 18 mars : à Rosny, les plaques de la rue du 19 mars 1962 (date de la fin de la guerre d'Algérie) sont arrachées, tordues, souillées. C'est signé du groupe "Harkis"
- 18 avril : alerte à la bombe au Consulat d'Algérie à Aubervilliers
- avril : inscriptions fascistes et antisémites aux Lilas
- nuit du 4/5 mai : attentat à la bombe contre le Consulat d'Algérie à Aubervilliers. Signé d'un groupe déjà tristement connu : "Charles Martel"
- 16/17 mai : un groupe se réclamant du PFR, après avoir inscrit des slogans racistes sur les murs de bâtiments municipaux de Montfermeil, tente de pénétrer dans la MJC. Ils sont moins nombreux que les occupants et s'enfuient
- mai : inscriptions fascistes et racistes à Montfermeil aux Bosquets : "Immigrés, dehors!", etc. Signé FJ93
- 30 mai : première agression contre les habitants de la cité de Lattre à Bondy. Un commando d'une quinzaine de fascistes se réclamant de la "France libre" agresse plusieurs jeunes immigrés. Ils en attrapent un. Coups, injures et coups de rasoir... 54 points de suture! à 50

- mètres de la cité, le "FJ 93" avait insulté quelques semaines auparavant : "Un bon arabe est un arabe mort", "Oui à la vivisection, prenons les arabes comme cobayes", etc.
- 2 juin : nouvelle expédition fasciste à la cité de Lattre à Bondy. Cette fois-ci, ne pouvant attraper de jeunes immigrés, les nervis envoient des cocktails Molotov dans une cage d'escalier, provoquant un début d'incendie
- nuit du 1/3 juin : deux militants de la FANE sont arrêtés par la police à Clichy-sous-bois. Leur voiture est chargée de cocktails Molotov, gourdin, etc. Ils reconnaissent qu'ils allaient attaquer une cité d'immigrés
- début juin : une jeune algérienne est prise à parti dans une cité à Blanc-Mesnil par deux femmes. Elle aura l'avant-bras tailladé au rasoir. Plainte a été déposée
- 8 juin : cité Blanqui à Bondy, une voiture passe à la hauteur de 4 jeunes immigrés. Des coups de feu sont tirés par les occupants de la voiture, manquant de peu un jeune. La volonté de tuer était évidente
- 13 juin : à Gagny, 3 femmes algériennes sont agressées par des hommes armés de gourdins. Elles ont porté plainte, une manifestation regroupant environ 250 personnes a lieu le lendemain
- 15 juin : Damiani Hocine et son copain sont agressés à Bobigny. Une voiture qui les suivait vient à leur hauteur et un des deux occupants tire. Hocine est hospitalisé avec 54 plombs dans le dos et 13 dans la tête. Là encore, la volonté de tuer était évidente

Simultanément à cette campagne d'agressions et de terreur contre les immigrés, deux autres attentats fascistes vont avoir lieu :

- 6/7 juin : vers minuit, tentative d'assassinat contre un militant du PCF à Aubervilliers, en incendiant son logement. Signé : "groupe Delta"
- 22 juin : le soir de la "Fête des libertés" de l'UDF, des cocktails Molotov sont lancés contre le Comité de ville du PCF à Bobigny.

Pour tout contact avec la commission d'enquête, écrire :  
COMITE DU MRAP  
Centre Alfa, rue Offenbach  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
COMITE SOS REFOULEMENT 18e  
10, rue Affre  
75018 PARIS

Le raid américain avorté en Iran a mis en évidence les complicités dont bénéficiait toujours la CIA à l'intérieur du pays (Jeune Afrique no 1016) et notamment dans l'armée : une épuration a suivi parmi les cadres militaires.

Mais un autre danger menace la République islamique : le long de sa frontière avec l'Irak. Deux exilés de marque ne font pas mystère qu'ils entraînent en territoire irakien, avec l'aide de Bagdad, des commandos chargés d'opérer en Iran. Le premier est le général Quesi, surnommé «le boucher de Téhéran» pour la brutalité avec laquelle il réprima les manifestations contre le shah. Avec la collaboration d'anciens officiers réfugiés à Paris et grâce à des fonds déposés dans des banques parisiennes, il organise actuellement une base de guérilla près du Khouzistan iranien.

Le second n'est autre que Chapour Bakhtiar, dernier Premier ministre du shah, qui aurait secrètement rencontré en mai, à Bagdad, le président Saddam Hussein. Avec l'accord de celui-ci, il aurait commencé de former des commandos chargés de s'infiltrer en Iran. Les armes, fournies par l'Irak, seraient payées, elles aussi, sur des fonds déposés en France et en Suisse.

Enfin, un troisième exilé, le général Palizban, disposant de cinquante officiers et d'un millier d'hommes, serait chargé des opérations dans le Kurdistan, en liaison avec les mouvements séparatistes (...).

de titres et d'articles : «le terrorisme arabe règle ses comptes sur notre territoire» ...; les policiers manifestent; le ministre de l'intérieur, Bonnet, plein d'indignation, garantit que tout sera mis en œuvre pour que les choses soient rondement menées. Voilà vite — et à peu de frais — blanchi le gouvernement de notre pays et les monopoles pour qui il gouverne et qui, soit dit en passant, sont particulièrement «à l'aise» par les temps qui courent (de très confortables bénéfices en témoignent, notamment chez les firmes pétrolières de notre pays, d'outre-Atlantique, ou d'ailleurs!).

Car enfin, qui est ce Chapour Bakhtiar, dont le gouvernement français n'avait pas osé reconnaître la présence en France au début de son séjour? C'est tout de même le dernier premier ministre du Shah, ce sanglant despote protégé des USA,

français abrite cet homme-là et ses activités qu'on entend déjà qualifier de «résistance»! (voir à ce sujet les informations ci-contre publiées dans le no 1018 de l'hebdomadaire «Jeune Afrique»).

La France avait accueilli avec quelques égards l'ayatollah Khomeiny qui avait pu, de notre sol, être l'âme et le chef de la grande lutte du peuple iranien pour abattre le pouvoir du Shah et de son protecteur américain, pour briser cette chaîne écrasante. Si la France de Giscard l'avait ainsi accueilli, c'est bien sûr qu'elle comptait en tirer quelque bénéfice. Et dans le langage d'un Giscard élevé à l'école des monopoles, bénéficie s'entend au sens banquier du terme! Il est vrai que les monopoles français, pour s'implanter et progresser dans cette région du monde, trouvent inmanquablement sur leur chemin les USA et

\*\*\*\*\*

**A nos lecteurs**

**A la suite de difficultés techniques de composition, cette édition de l'Humanité rouge n'a pu être réalisée dans des conditions normales.**

**Nous nous excusons auprès de nos lecteurs des répercussions de cette situation, particulièrement sur la présentation de ce journal.**

**Notre prochaine édition**

**La prochaine édition de l'Humanité rouge sera mise en vente le 11 septembre.**

**Une permanence administrative sera assurée pendant tout le mois d'août.**

\*\*\*\*\*

# Mobilisation pour la libération de Colette Meynard

Le verdict de la Cour de Sécurité de l'Etat le 9 juillet dernier, a suscité de vives réactions de la part des militants syndicaux. Appelons que, pour avoir effectué un voyage au Liban (1), Colette Meynard (institutrice et militante syndicaliste) et Laurent Covili (nationaliste corse n'appartenant à aucune organisation) ont été condamnés à 5 ans et demi de prison dont la moitié avec sursis.

Le soir du verdict, l'union départementale CFDT, les sections FEN et SGEN de Seine-St-Denis (93), ont indiqué dans un communiqué que : "Le premier ministre, signataire du décret d'accusation confirme la volonté du pouvoir :

- d'intimider tous ceux qui en France, estiment qu'il est d'autres solutions pour la Corse que la répression - d'utiliser de plus en plus la Cour de Sécurité de l'Etat comme une juridiction

- de condamner sur de simples suspicions ou présomptions en l'absence de faits réels."

Le 11 juillet, lors d'une conférence de presse au siège de l'union régionale parisienne CFDT, la direction fédérale de la CFDT et la direction nationale ont développé ces appréciations sur la portée politique du procès. Les responsables syndicaux à différents échelons (la SGI absente) ont notamment précisé qu'il s'agissait de "solutions des faux coupables", que "l'existence de la Cour de Sécurité de l'Etat est un dégoût pour l'ensemble des libéraux d'opinion", que "Colette,

aidée de la fonction publique, c'est un dégoût aux libertés professionnelles", "C'est le même mécanisme que dans de l'affaire Dreyfus", "Le problème Corse n'intéresse le pouvoir que s'il y a procédure de répression".

Alexandre Bilous, de la confédération CFDT, a aussi déclaré que "ce procès tend à dégrader certaines protestations en Corse, le s'agit de faire croire qu'elles sont inspirées par l'étranger...". Il a stigmatisé le "parallélisme avec le projet Peyrefitte "répression" et répression : le rapport de plus en plus étroit entre la justice et le pouvoir".

En effet, avec la loi Peyrefitte et tout l'arsenal répressif déjà existant (CSE, loi dite "anti-casseurs les flagrants-délits"), c'est toute une justice d'exception qui se met en place menaçant gravement nos libertés. Aussi, en exigeant la libération immédiate de Colette Meynard (et celle de tous les prisonniers politiques), en faisant connaître ce qu'est le CSE (2) et en exigeant sa dissolution, ce sont ces problèmes qui doivent être mis en lumière. Nous nous associons pleinement à l'appel à la riposte lancé par les syndicats, car la mobilisation doit être nationale et les organisations politiques y ont toutes leur place. C'est pour la libération des prisonniers politiques et la dissolution de la CSE,

qu'était organisée le 26 juillet une journée de mobilisation en Corse.

La CFDT a lancé une opération d'envoi de carte-postale-pétition à Giscard. A la rentrée elle sortira une brochure sur le procès de Colette. Entre temps les organismes internationaux (tels Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme, le Parlement européen) sont saisis de ce déni de justice. De même, malgré que ce soit limité à la forme, une procédure de cassation a été introduite après la condamnation de Colette.

Comme l'a fort justement indiqué le SGEN 93 : Utilisons la CSE contre les Corsais aujourd'hui, contre ceux qui avec Colette Meynard ne sont coupables que du seul "crime" d'avoir exprimé une sympathie militante pour leur cause, c'est se préparer à l'utiliser demain contre tous les travailleurs.

(1) Voir HR du 11 juillet

dans le premier paragraphe de l'article (en caractères maigres), une partie de phrase à saut, déformant les faits concernant les appartenances. Ainsi, Alessandri (condamné à 13 ans) est le seul à s'être revendiqué antérieurement du FLNC.

(2) Voir notamment le dossier dans l'HR du 12/6/79

(3) Création d'un fond de solidarité pour Colette. Les versements sont à adresser à : UD CFDT Seine St Denis - CCP 3992 19 - Paris. Avec la mention : Solidarité Colette Meynard.

Dans les camps, "du fait de leur vulnérabilité sociale et physique, elles sont les principales victimes des privations, de la discrimination et des abus", sans compter "les diverses formes d'intimidation et d'exploitation sexuelles".

En face d'une telle situation, les actions proposées par l'ONU restent, à Copenhague comme à Mexico sur le terrain des principes: Le 17 juillet une "convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes" a été signée par 51 pays, dont la France, en séance solennelle. Un beau geste sans doute. Mais quand on sait que tous les pays ont déjà reconnu, dans leur législation, le droit à l'égalité des femmes dans tous les domaines, il y a loin de la coupe aux lèvres, loin du droit à la pratique ! Consolation, quand un droit est reconnu, il ne reste plus... qu'à se battre pour le faire appliquer.

C'est pourquoi les organisations féministes non officielles avaient organisé, pendant ce temps à Copenhague une autre conférence, témoin de la lutte des femmes.

# Grenoble: Procès des proxénètes Interview de Me Monique Mignotte, défenseur de Nadia

Malgré le peu d'envergure des accusés, cette affaire a fait du bruit à Grenoble et au-delà : c'est la première fois que des prostituées se portent partie civile contre leurs tortionnaires et exploités et que les sévices qu'elles ont subis sont ainsi étalés au grand jour. Nous remercions Me Monique Mignotte, défenseur de la prostituée Nadia, d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Quelles sont les conditions qui ont permis d'en arriver à la condamnation des proxénètes?

Il faut noter d'abord que la plupart du temps les prostituées ne portent pas plainte, ne serait-ce qu'à cause des rapports de dépendance effective qu'elles entretiennent avec leur proxénète et aussi parce qu'elles ne veulent pas reconnaître publiquement les mauvais traitements qu'elles subissent. En ce sens, elles réagissent exactement de la même manière et pour les mêmes motifs que toutes les femmes battues.

Dans le cas présent, c'est un concours de circonstances peu fréquent qui est intervenu : une enquête minutieuse des gendarmes de Moirans sur l'activité des prostituées de leur secteur; un juge d'instruction déterminé à sévir contre le proxénétisme; et une prostituée, Nadia, qui n'en pouvait plus et qui, malgré son isolement et les menaces du milieu, a maintenu sa plainte.

Il faut aussi signaler que depuis la liquidation de Mattei en 1972, et divers règlements de compte, le milieu grenoblois s'est bien affaibli et que le fait d'être ou d'avoir été membre du SAC n'offre plus les mêmes garanties qu'il y a quelques années.

Quel soutien ces prostituées ont-elles reçu?

En fait, très peu. Nadia a tenu tête seule pendant longtemps; puis deux prostituées qui avaient réussi à prendre le large sont revenues la soutenir; puis quelques autres ont porté plainte à leur tour.

En fait, les prostituées vivent dans un ghetto et

sont tenues par la loi du milieu. Elles n'ont plus le droit d'avoir le moindre contact avec l'extérieur. Réciproquement, l'opinion publique ne leur montre que du mépris et aucun mouvement de femmes ne les a vraiment soutenues. Quel risque les prostituées prennent-elles en portant plainte?

Elles ne risquent pas seulement les représailles de leur proxénète, mais aussi de tout le milieu. Il faut cependant tenir compte de l'état actuel du milieu grenoblois et du fait que ces individus sont des minables : elles ont plus la paix en leur tenant tête qu'en cédant!

Comment avancer vers l'élimination du proxénétisme?

Ce procès peut aider à une prise de conscience de l'opinion publique. Le proxénétisme est quelque chose de monstrueux mais la situation n'évolue pas vite.

Il faudrait notamment créer des endroits où les prostituées pourraient entrer en contact avec d'autres femmes, sans qu'on cherche automatiquement à les reconvertir ou à les culpabiliser. Simplement une possibilité d'échanges. Ce serait déjà beaucoup.

Dès à présent, on constate que de nouvelles prostituées osent porter plainte contre leur proxénète. C'est sans doute une conséquence de ce procès. Mais l'affaire n'est pas terminée : les proxénètes condamnés ont osé faire appel! Ce serait un scandale que les peines prononcées soient remises en cause.

# Conférence internationale des femmes : Opprimées à part entière

La deuxième conférence internationale de l'ONU sur les femmes s'est tenue du 16 au 30 juillet à Copenhague.

En 1975, année internationale de la femme, à Mexico, l'ONU avait lors de la première, dégagé un plan d'action pour dix ans. En 80, à mi-parcours, la réunion de Copenhague avait pour but de tirer un premier bilan intermédiaire. La somme importante des travaux préparatoires n'est guère réjouissante, même si le rapport constate "des progrès" et même si les interventions des délégations à la tribune officielle tournaient souvent à l'auto-satisfaction.

A l'ordre du jour, un vaste tour d'horizon dans tous les domaines, tant la santé, l'enseignement, les législations, l'emploi, que sur certaines questions nationales qui ont une conséquence directe sur la vie des femmes (apartheid en Afrique du Sud, réfugiées palestiniennes ou cambodgiennes par exemple...).

La conférence s'est penchée en particulier sur le domaine de l'emploi des femmes, sans doute un des plus faciles à comptabiliser. Les

femmes salariées sont 38% de la population active enregistrée. Elles produisent plus de 60% de la production mondiale mais elles se partagent à peine 10% des revenus. Et la tendance n'est guère à l'amélioration : "le taux d'accroissement de la participation des femmes (à l'emploi) est généralement plus faible que celui des hommes dans toutes les régions" conclut le long rapport.

Et il ajoute : "Dans la plupart des pays, l'industrialisation est caractérisée par l'emploi accru de techniques à forte intensité de capital. Il semble que les quelques emplois qui existent dans les industries à forte intensité de capital vont aux hommes... car les femmes se retrouvent, elles, dans les industries à forte intensité de travail".

Aujourd'hui encore, deux analphabètes sur trois dans le monde sont des femmes ; même discrimination dans les situations de pire détresse: une étude sur les femmes réfugiées fait apparaître que ce sont les femmes les plus opprimées, arrachées à leur environnement elles doivent encore tenir le rôle qui est partout "le leur", c'est-à-dire nourrir les enfants.

# UN VÉTÉ POURRI







# Pierre Bauby en Languedoc-Roussillon

"Je viens ici pour expliquer les positions de notre parti, bien sûr, mais aussi et surtout pour mieux connaître vos problèmes, vos difficultés. Le sens de notre campagne n'est pas de nous faire de la publicité à partir des luttes mais au contraire d'utiliser ma candidature pour mieux faire connaître les problèmes de la classe ouvrière et des travailleurs, mieux faire connaître leurs luttes". Voilà comment notre camarade Bauby entamait la discussion avec une quinzaine d'ouvriers et travailleurs syndicalistes, le 16 juillet au soir à Montpellier.

Les questions ont été nombreuses et variées : qu'est-ce que ces élections changeront pour les travailleurs? comment le PCML se situe-t-il par rapport à la Chine? et le nucléaire, quelle est la position du PCML? comment peut-on être syndicaliste et militant politique? comment un parti qui se dit révolutionnaire participe-t-il aux élections?

"Si nous présentons un candidat aujourd'hui, c'est que nous sommes les seuls à lier le combat contre Giscard et contre la guerre. Ces deux problèmes qui n'en font qu'un - la défense des intérêts des travailleurs - nous devons en parler et même si nous n'avons aucune illusion sur les résultats de ces élections, c'est pour nous une manière de poser les vrais problèmes. Par rapport à notre passé et notre histoire, c'est vrai que jusqu'en 78 on a

rejeté la participation aux élections, on n'a pas eu raison, mais cela s'explique aussi. Au moment du Programme commun et des illusions créées par lui, nous avons voulu affirmer que ce n'était pas par les élections qu'on changerait la société. C'est cela qui nous a conduits à l'abstention.

"Ceci, nous le pensons toujours, mais en France la masse des travailleurs de notre pays est très attachée aux élections et s'y intéresse, d'où la nécessité pour notre parti de s'inscrire dans le débat politique."

Quelle est la position du PCML face aux problèmes de la viticulture, de l'élargissement du Marché commun, de l'Europe?

"Il y a une politique délimitée du gouvernement, des trusts agricoles, du Crédit agricole, de rentabiliser et éliminer les petits paysans, les petits viticulteurs.

"Plus d'un million ont été ainsi éliminés depuis 10 ans et cela continue de plus belle avec la nouvelle loi d'orientation agricole qui en prévoit la disparition de 600 000 de plus.

"C'est là-dessus que vient se greffer le problème de l'Europe qui se pose dans les cas de surproduction, comme ici la viticulture. Ainsi, deux facteurs importants entrent en jeu :

- d'une part, la politique d'élimination des petits et moyens viticulteurs, politique antérieure au Marché commun

- d'autre part, le fait que les gros trusts se servent de la concurrence dans le

Marché commun pour éliminer d'autres.

"Mais le responsable, ce n'est pas l'Europe en tant que telle, mais le système capitaliste, ses lois et ses gouvernements au pouvoir. On a beaucoup promené les viticulteurs avec de fausses cibles : en 60, c'était le vin d'Algérie, ensuite, celui d'Italie, maintenant celui d'Espagne, mais la vraie cible, elle, existe : ce sont les trusts!

"Ceci dit, il est vrai que l'Europe va augmenter la concurrence, la lutte acharnée des trusts, et cela aura des conséquences néfastes sur les petits et moyens viticulteurs; notre parti, comme par le passé, est et sera aux côtés de ces derniers dans la lutte.

"L'autre volet, c'est qu'il faut replacer le problème de l'Europe face aux ambitions des deux superpuissances, les USA et l'URSS.

"L'Europe et l'union des pays d'Europe favorisent aussi, et indépendamment de la volonté des capitalistes au pouvoir, l'union des peuples d'Europe. C'est là un facteur positif par rapport au danger de guerre, aux appétits des deux superpuissances. Il est certain que l'URSS préférerait une Europe morcelée, divisée, désunie, pour mieux l'avaler.

"Il n'y a d'autre issue pour les petits et moyens viticulteurs que celle de la lutte contre les trusts en France, contre le gouvernement et sa nouvelle loi d'orientation agricole; par rapport à l'élargissement, il faut définir avec les paysans les garanties pour que cet élargissement ne soit pas utilisé par le gouvernement, mais cela ne peut se faire sans la lutte des viticulteurs, des paysans, avec leurs organisations syndicales..."

Voici un aperçu des discussions de cette soirée. Auparavant, une conférence de presse s'était déroulée en présence d'un correspondant du "Journal de Montpellier".

A cette occasion, notre camarade n'a pas manqué d'évoquer les licenciements à venir à Eurocéral, de dénoncer le scandale de telles usines-champignons qui bénéficient d'avantages énormes et qui voudraient repartir comme si rien n'était, après avoir réalisé des profits gigantesques et aussi d'attirer l'attention de la presse sur la situation de l'usine Sud-Couleur service à Montpellier où des menaces sérieuses pèsent sur l'emploi.

Le lendemain à 11 heures, c'est à Narbonne que notre candidat rencontrait les journalistes de "L'Indépendant" et de "La Dépêche du Midi", qui se sont entretenus avec intérêt pendant plus de deux heures avec notre camarade et qui ont, dès le lendemain, rendu compte largement de nos positions dans leurs colonnes.

## LIBERTÉS

# Mutation d'office de l'ancien secrétaire général du Syndicat de la Magistrature Peyrefitte épure

La chasse aux juges "rouges" ne s'est pas ouverte d'hier. Le pouvoir a toujours tenté d'encadrer, voire de réprimer les juges progressistes. Le gouvernement a besoin de tenir bien en mains les appareils à son service (armée, police, justice) mais le bât blesse lorsque les magistrats ruent, ripostent, manifestent et s'organisent.

Le nouveau Code pénal, élaboré en catimini par Peyrefitte et quelques acolytes dont certains ont fait leurs premières dents et recueillis leurs premiers lauriers sous le régime de Vichy, a été voté sans problème et sans grand amendement par l'Assemblée nationale, il sera soumis au sénat à l'automne.

Quelle est la ligne de ce nouveau Code pénal ?

Limites les droits de la détense, confier une très importante part de l'enquête à la police en généralisant le système des flagrants délits (saisine directe), transformer en délit tous les moyens utilisés par les travailleurs en lutte (occupation, séquestration, blocage de trains, etc...).

Un bon petit Code pénal est mis en place, seulement faut-il des gens pour l'appliquer, l'appliquer, or ne voilà-ti pas que comme un seul homme le front des juristes s'élève contre ce projet Libertés et Sécurité !

La récente mutation de Jean Pierre Michel, ancien secrétaire général du syndicat de la magistrature (1) constitue à la fois un interdit professionnel, une remise en cause du droit syndical, la volonté de Peyrefitte d'enrayer la contestation contre son Code pénal et de briser le Syndicat de la magistrature.

"Le 28 juin 1979, radio Riposte, radio libre du PS émet. Elle retransmet des déclarations que Jean Pierre avait faites sur la justice.

En novembre 1979, la commission de discipline du parquet statue sur cette affaire ; elle décide un avis de réprimande avec inscription à son dossier. Lors de cette commission, Jean Pierre et son avocat présentent leur défense. A l'issue de cette première réprimande, Jean Pierre obtient l'assurance formelle de son directeur

que les choses en resteraient là. Les mois passent, le projet de Code pénal est connu, il provoque la mobilisation générale, qu'on sait, des juges et des avocats. Peyrefitte reconvoque en secret la commission, ni Jean Pierre, ni son avocat n'en sont informés, celle-ci restatue et décide encore une fois un avis de réprimande avec inscription au dossier. C'est alors que Peyrefitte utilise une procédure qui n'avait JAMAIS été employée, il dépasse l'avis de la deuxième commission, il mute Jean Pierre Michel d'urgence, on ignore encore sur quel poste.

Il va déposer un recours devant le Conseil d'Etat ; à la rentrée nous mobiliserons sur les deux sanctionnés, puisque Bidalou (2) a été aussi muté et sur le Code pénal. En effet on ne peut dissocier les deux luttes, cette affaire se rapproche du profil du projet Libertés et Sécurité, où les droits de la défense sont considérablement réduits.

Il faut noter que cette sanction ne porte pas sur les déclarations de Jean Pierre, mais sur le cadre dans lequel elles ont été rapportées. Mais comment s'opposer à ce que ses propres déclarations ne soient pas reprises un jour ou l'autre par quelqu'un, par la radio, cela peut même arriver à Peyrefitte lui-même, comment s'opposer à une utilisation quelconque de ce qu'on a dit ? En outre, il n'est pas prouvé que ces propos n'ont pas été formulés dans le cadre syndical, il s'agit alors d'une remise en question de l'expression syndicale des magistrats. Par cette mutation Peyrefitte cherche à abattre le syndicat de la magistrature.

Nathalie VILLOTIERS

(d'après une conversation téléphonique avec une responsable du syndicat de la magistrature).

(1) Jean Pierre Michel, chef du barreau de la législation pénale, économique, financière et sociale de la chancellerie.

(2) Le juge Bidalou, d'Hayange, s'est particulièrement manifesté pas son opiniâtreté à utiliser la législation au profit des locataires de la Sonocotra.

## Souscription

|                                      | Total précédent | 30 337 |
|--------------------------------------|-----------------|--------|
| CP Colonel Fabien                    | Essonne         | 2 500  |
| CP Colonel Fabien                    | Massy           | 40     |
| CP Colonel Fabien                    | Brétigny        | 122    |
| Cellule du PCML                      | Moselle         | 300    |
| Suppl. à réabt. hebdo - U.A.         | Givors          | 60     |
| CP du PCML (juillet)                 | Metz/Est        | 1 000  |
| Un camarade en soutien à HR - A.B.   | Issy les Mx     | 1 000  |
| Suppt. à abt. hebdo - B.             | Brunoy          | 3      |
| Souscription - M. Ph                 | Grenoble        | 300    |
| Cellule Mancouchian                  | Bayonne         | 5 000  |
| Cellule du PCML                      | Vendée          | 3 000  |
| Des camarades de l'Alsthom           | St Ouen         | 8      |
| Suppt. à réabt. hebdo - L.           | Lille           | 60     |
| Cellules du PCML                     | Angers          | 600    |
| Cellules du PCML                     | Valence         | 400    |
| CP du PCML                           | Grenoble        | 4 000  |
| Suppl. à réabt hebdo - M.R.          | Var             | 120    |
| Cellule Barnetche du PCML            | Bayonne         | 100    |
| Suppl. à V.M.                        | La Chatre       | 12     |
| Sousc. à Rencontre sur le programme  | Paris           | 2 005  |
| Une nouvelle camarade aide-soignante | Montpellier     | 50     |
| Une camarade "émigrée" en Angleterre | Montpellier     | 50     |
| Sur les tables de vente              | Montpellier     | 23     |
| Soutien à HR - B. Nj                 | Bordeaux        | 1 000  |
| Soutien à HR - B.G.                  | Bordeaux        | 200    |
| J.M.C.                               | Evry            | 10     |
| P.R.                                 | Corbeil         | 50     |
| A.B.                                 | Evry            | 60     |
| Un camarade du CR                    | Paris           | 29     |
| Nouveau total au 25/7/80             |                 | 52 439 |



"Parfois ils nous arrivent avec leurs grands chapeaux et leurs manteaux de laine que suivent leurs troupeaux, les bergers...". Ca, c'est la chanson de Brel. Dans le film, au lieu des chapeaux, ils ont des turbans, ils sont Turcs et descendent des montagnes d'Anatolie pour vendre leur troupeau à Ankara. "Si nous vendons les moutons, nous pourrions passer l'hiver" dit le vieux chef de clan. La vie n'est rose pour personne dans le campement des nomades. Les femmes, véritables bêtes de somme, obéissent à leurs maris, eux-mêmes tyrannisés par le vieux chef du clan, que l'on croirait échappé du Moyen-Age. S'il bastonne son fils aîné, maudit sa bru, le vieux patriarche ne peut rien contre l'avancée inexorable des gros tracteurs Ford qui montent à l'assaut de la montagne et grignotent chaque jour un peu plus de pâturage, chassant les der-

## CINEMA

# Le troupeau de Yilmaz Guney

niers nomades. La descente du troupeau sur Ankara permet au réalisateur de montrer une vision en coupe de la Turquie, une Turquie que nous découvrons avec les yeux étonnés puis effarés de cette famille de bergers descendus de la montagne. Une constante : la violence imprègne tous les rapports sociaux, haine entre les clans de la montagne, vendetta dans le village, vol de moutons dans le train, assassinats terroristes à Ankara, emprisonnement du chanteur. Un mouton pour le vétérinaire, un mouton pour le chef de gare, partout il faut payer, acheter les hom-

mes jusqu'à Ankara, la ville-mirage aux mille et un palaces qui déploie ses fastes modernes devant des millions de sans-travail chassés de leur terre. L'infini servage de la femme prend le visage muet et douloureux de Berivan, la bru maudite que le vieux chef de famille charge de tous les maux dus à un système implacable et qui le dépasse. La condition des femmes dans les villes n'est guère plus enviable. En témoigne la prostituée boiteuse qu'un maquereau traîne de wagon en wagon. Mille notations nous rendent plus proche la vie du peuple turc. Le film est traversé

par un souffle qui le rend très proche du cinéma du Tiers Monde. Nous sommes loin, très loin des petits héros du cinéma européen, ici, le héros c'est tout un peuple. Pourtant le réalisateur ne maquille pas la réalité, dépeint le peuple comme il est avec ses défauts et ses qualités, ses personnages, comme le vieux chef nomade, peuvent apparaître dérisoires dans la grande ville, ils ne sont jamais sordides, ils sont toujours très dignes parce que résistants socialement. Jamais ils ne constituent une cible. Une seule cible, le système qui permet à une minorité de s'appropriier les richesses produites par l'immense majorité. Faut-il s'étonner que l'auteur du scénario, Yilmaz Guney, ait dû diriger son film de la prison où il purge une peine de 19 ans pour un crime qu'il n'a pas commis.

Léon CLADEL

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Lundi 4 août, A 2, 17h30  
Fenêtre sur  
RENCONTRES A CARTHAGE

Les rencontres cinématographiques de Carthage constituent un carrefour pour les cinémas du Tiers Monde. Cette émission permettra une prise de contact avec un cinéma très marqué par les préoccupations sociales, très près de la réalité sociale des différents pays du Tiers Monde et très loin aussi de l'intimité du cinéma européen. Youssef Chahine, cinéaste algérien, dont on verra un extrait de son film *La Terre* - présente le cinéma arabe. Fernando Solanas, cinéaste argentin, commente son travail sur le cinéma direct avec des extraits de *Les fils de Fierro*. Joyce et Ciro Duran parlent du cinéma direct et de l'expérience qu'ils ont vécue en Colombie pendant le tournage de *Gamin*. Ahmed El Maanouni, qui a reçu à Carthage le prix de la 1ère oeuvre pour son film *Alyam, Alyam*, parle de son expérience cinématographique au Maroc. Moussa Traoré explique la situation actuelle du cinéma au Sénégal et en Afrique noire en général. Le film *Insiang*, réalisé par Lino Broka, sera présenté par un critique philippin.

Lundi 4 août, TF 1, 21h50  
Grand-mères  
GRAND-MERE MIMI

Cette série sur les grand-mères, produite par Jean Frapat, a permis de montrer la richesse d'expériences de vieilles travailleuses. Chantal Ackerman, dont la grand-mère juive n'est pas revenue de déportation, a filmé d'autres grand-mères juives du même âge. Coline Serreau a filmé deux femmes d'immigrés maghrébins dont l'une a eu 20 enfants en 20 ans et dont l'autre a été mariée à 14 ans à un homme de 60 ans. Jeanne et Hélène, 83 et 84 ans, racontent leurs vies dans une mine des Cévennes où elles ont commencé à travailler à 13 ans.

Aujourd'hui, Mimi, grand-mère de 59 ans, née dans le Jura, vit dans un village d'Ile-de-France. Un véritable document social.

Dimanche 10 août, FR 3, 21h  
Rue des Archives  
A LA RECHERCHE DE L'ONCLE SAM

Cette émission toujours très documentée, nous amène aux USA; voilà qui peut être intéressant à la veille des présidentielles et du duel Carter-Reagan

Le 17 août, Paris perdu par André Fermigier.

Vendredi 8 août, A 2, 22h50  
HOTEL DU NORD

Un film de Carné, le réalisateur de *Le jour se lève*, celui qui disait qu'il ne voyait pas "sans irritation le cinéma actuel se confiner en vase clos, fuir la vie pour se complaire dans le décor et l'artifice". Sa caméra, il la promène dans les quartiers populaires, la banlieue, la zone. "Populisme, direz-vous? Le mot, pas plus que la chose ne nous effraie. Décrire la vie

simple des petites gens, rendre l'atmosphère laborieuse qui est la leur, cela ne vaut-il pas mieux que de reconstituer l'ambiance surchauffée des dancings?".

Vendredi 8 août, TF 1, 20h30  
JACKSON OU LE MNEMOCIDE

*Le mnémocide* : le tireur de mémoire. Que se passerait-il si des individus détruisaient le centre informatique d'une grande entreprise, sa mnémothèque où sont enregistrées sur ordinateur toutes les données, les archives, nécessaires au fonctionnement de l'entreprise? Ce film policier sort un peu des sentiers battus et aborde un phénomène traité au cinéma : l'importance croissante que prend chaque jour l'informatique dans la vie économique et sociale.

Jeudi 7 août, TF 1, 20h30  
LE SEXE FAIBLE

Cette pièce, déjà programmée à la télévision, tranche avec le menu ordinaire de *Au théâtre ce soir*.

En effet, les rôles y sont inversés. Des femmes décident, dirigent, payent, certaines gagnent leur vie, les autres gèrent leur fortune. Les hommes sont entretenus par les femmes. Un maître d'hôtel du Ritz va jusqu'à vendre un client désargenté à une vieille dame compatissante. Une veuve élève ses enfants pour les faire, à l'image de leur père, entretenir par leurs femmes. Les situations inhabituelles (l'inversion des rôles entre homme et femme), la caricature poussée à l'extrême, donnent à réfléchir sur la position de la femme dans cette société. Exclues de la production, de la vie active et des postes de responsabilités, les femmes sont cantonnées dans leurs foyers à se faire entretenir financièrement par les hommes et à dépendre de ces messieurs.

Voilà, une fois n'est pas coutume, une pièce divertissante sur un sujet et qui pose un problème de société.

CELA S'APPELAIT L'EMPIRE  
Mercredi 6 août, TF 1, 21h30  
AUX FRONTIERES DE LA CHINE

Mercredi 13 août, 21h30  
LYAUTEY LE BATISSEUR

"Un amoureux du Maroc", voilà comment Michel Droit présente Lyautey; autant dire que les Marocains se seraient sûrement passés du coup de foudre de Lyautey que Droit qualifie de bâtisseur. Dans sa correspondance, Lyautey ne cherche pas du tout à enjoliver son action. Il exalte les qualités du "poste comptoir, le seul que je conçoive comme colonial, celui qui, à l'abri des fusils et des canons, introduit nos produits et attire les produits locaux. C'est ce que nous appelons militairement 'la tactique de pénétration économique'". En 1896, au Vietnam, après avoir "liquéfié" et exterminé un camp de résistants, il aura ces mots : "Ce 'coin de Suisse' est charmant après les coups de fusil, les têtes

au bout des piques et l'enterrement de nos morts". On ne compte pas les massacres à son "actif" à Madagascar. Quant au Maroc, il la mit en coupe réglée, enlevant les terres des paysans pour en faire de grands domaines, organisant le pillage des ressources minières. Ce pillage fut renforcé lors de la guerre de 14-18. Au terme de cette boucherie inter-impérialiste, Lyautey dira : "J'ai vidé la langouste". Avec Pétain, à partir de 1921, il réprime la révolte d'Abdel Krim dans le Rif, n'hésitant pas à massacrer des villages entiers. Voilà le *Bâtisseur* de Michel Droit.

### CHARLIE BRAVO

#### Du mauvais côté de la barrière

Indochine 1954, militairement, sur le terrain, l'impérialisme français est en pleine déconfiture, subissant revers sur revers, Dien Bien Phu, le piège où devait se briser la résistance vietnamienne, suivant les brillants stratèges français vient de tomber. Il reste un dernier objectif à l'impérialisme français, pour faire en sorte de limiter les dégâts autour de la table de négociations. Ce qui le conduit à lancer sur la sol vietnamien des opérations militaires, de petites unités, complètement démentées tactiquement, jetant ainsi ses dernières cartes sur le tapis. Et puis, il faut encore faire durer cette sale guerre pour que le corps expéditionnaire US, les vaillants marines, gendarmes du monde, puissent débarquer et prendre la place.

C'est l'histoire d'une de ces unités que nous raconte le film de Claude Bernard-Aubert. Mission (aberrante au possible): délivrer une infirmière prisonnière des maquisards vietnams. Les ordres sont sans aucune équivoque : atteindre l'objectif, engager le combat, et... ne laisser aucun survivant. Pour "sauver" cette infirmière, qui aurait sans doute été libérée quelques mois plus tard, un village entier, hommes, femmes, enfants, sera grillé au lance-flammes. Les derniers sursauts hideux d'une armée impérialiste en déroute.

L'objectif atteint, la population anéantie, il faut décrocher. Pour Bernard-Aubert, cela devient l'essentiel de l'intrigue, le repli d'une troupe de 13 hommes à travers une brousse peuplée des innombrables pièges perniciosement tendus par les maquisards. Par le massacre du village, les paras (genre 2e REP) ont mis en branle une machine irréversible de représailles, tout à fait justifiées, qui les éliminera un par un.

C'est là que le bât blesse, car si on nous décrit avec un souci de véricité les exactions commises par l'armée française, le réalisateur jette un oeil amical et un tantinet humide sur ces soldats perdus qui se battent pour une mère-patrie qui ne les aime pas. Leur guerre n'est pas juste mais pas plus, dans l'esprit de Bernard-Aubert, n'est juste la lutte de libération que mènent les maquisards vietnams. La guerre est une belle saloperie où il n'y a ni bons ni méchants, point final. Un peu simpliste comme raisonnement.

Claude DMALLUIN

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...



# Chômeur depuis 24 mois...

M. F. a 52 ans, il travaillait comme chef de chantier à l'entreprise Camus de Courchelettes, près de Douai, dans le Nord. Licencié avec plusieurs centaines de ses camarades, il est aujourd'hui au chômage. Depuis deux ans... Voici son témoignage.

A Camus, ça a démarré par une restructuration. On n'a jamais eu exactement pourquoi. C'est une question de finances quand même. On avait du travail, des chantiers, ça tournait. Des chantiers devaient s'ouvrir et il y avait un milliard 200 millions qui dormait dans les banques. Il y a eu plusieurs changements de direction. L'un des directeurs est resté seulement 8 jours. Quand la boîte a arrêté complètement, il y avait des chantiers en cours, en pagaille. C'était en juillet 1978. J'ai reçu la feuille le 28 juillet, en rentrant des vacances. On était alors 220 à 230 personnes concernées. D'autres ont eu leur lettre le 16 août, j'avais 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise, d'autres 25 ans. Il y avait des chefs de chantiers, des conducteurs de travaux... Comme toujours quand une société se met en liquidation, il y a l'intersyndicale qui parle avec la direction de reclassements. Tout le monde parlait de reclassement dans des entreprises des environs. Puis c'est tombé à l'eau, comme toujours. J'ai touché un an mes 90% pour licenciement économique. En septembre 79, j'ai retrouvé un travail sur un chantier. Mais 16 jours après, suite à une hernie discale, j'ai dû arrêter. Je suis resté en congé accident du travail jusqu'au 14 janvier 80. Ma demande en invalidité a été refusée. Depuis, je suis inscrit à l'ANPE, je touche 42% de mon ancien salaire, soit 2650,00F.

Mme F intervient : Pour certaines personnes, les chômeurs c'est parce qu'ils le veulent bien. Mais pour pas que je me fâche, on me dit : bien sûr, votre mari, c'est une exception! Au bout du compte, on devient amer. Nous, nous avons toujours plaint celui qui est au chômage. Etre chômeur, c'est vexant, c'est humiliant.

M.F. : Les jeunes veulent du travail. Mardi, à l'agence, je l'ai bien vu : il y avait au moins 60 jeunes. Ils ne veulent pas être des assistés. Moi, j'ai 52 ans et l'âge, ça fait beaucoup. J'envoie des quantités de lettres et je n'ai jamais de réponse. On demandait un moniteur en maçonnerie moderne (maçon 002 ou 003); on m'a répondu : on ne peut pas vous prendre car vous n'êtes pas qualifié, alors que j'ai 30 ans de métier! Ils auraient dû être honnêtes et me dire : vous êtes trop âgé. Avant, 40% des lettres restaient sans réponse, maintenant c'est 60%. Pour une annonce "chef de chantier - maisons individuelles - tous corps de métier", on me dit que je n'ai pas le profil, alors que c'est exactement ma spécialité! Je prends "La Voix du Nord", "France-soir" - c'est là où il y a le plus d'annonces - j'écris partout, dans toute la France. J'ai même fait des demandes pour être concierge. Dès que je vois que je pourrais convenir, j'écris, pour n'importe quel boulot. L'ANPE ne m'a jamais fait d'offre! Jamais rien. Vraiment, je n'ai pas de merci à dire à l'ANPE. J'ai déposé mes papiers à l'ASSEDIC, l'employé, là, c'est comme un répondre automatique. C'était le 22 février et j'ai été payé le mois de juin dernier. Quatre mois d'attente. Que les gens soient ou pas privés de ressources, on s'en fiche. A l'ASSEDIC, ils vont même jusqu'à me demander : comment se fait-il que vous n'avez pas retrouvé d'emploi?!

Mme F : Vous passez en commission paritaire, mais vous ne pouvez rien dire, on ne vous informe de rien. Vous recevez un jour un avis, c'est tout. Alors que les gens attendent après leur argent! On se demande comment les gens ne vont pas voler dans les supermarchés! Mon mari est trop jeune pour une préretraite et on lui dit, faites une demande de reconversion. On en ajoute : mais ce sera pour la frime, parce que vous avez plus de 42 ans. Mais ça montrera quand même que vous faites des efforts! Il y a des jours, on est très démoralisé, même si on ne le laisse pas tout le temps voir. Le drame, c'est que les gens finissent par s'habituer au chômage. Autour de nous, dans la famille, chez les amis, au travail où je suis, on trouve aussi ce genre de réactions. Ça ne fait bon dir. Quand on me dit : où vas-tu en vacances cette année?, je ne dis rien, mais mon sang ne fait qu'un tour. Les gens oublient vite votre situation...

Rémi DAINVILLE

# L'indemnisation du chômage partiel

Le chômage partiel touche un nombre de plus en plus important de salariés ouvriers dans l'électronique, dans l'automobile, dans le textile. C'est pourquoi je vous propose aujourd'hui de débroussailler le terrain des indemnités et des allocations dues en cas de chômage partiel.

A présent, il existe deux types d'indemnisation, l'aide publique provenant des deniers de l'Etat et l'indemnisation complémentaire versée par l'employeur.

Une première chose à retenir : en aucun cas l'allocation publique et l'indemnité horaire complémentaire ne peuvent être inférieures à 50% de votre rémunération horaire brute.

Depuis octobre 79, dans la plupart des cas, l'allocation de l'Etat est incluse dans le versement effectué par l'employeur.

### PEUT TOUCHER L'AIDE PUBLIQUE

Quiconque est au chômage partiel : pour des raisons de conjoncture économique, pour des difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, à cause de sinistres, d'intempéries exceptionnelles, de transformation, de restructuration et de modernisation de son entreprise. Les employés qui, trop récents dans leur boîte, n'ont pas droit à la totalité de leurs congés payés, doivent être payés au titre du chômage partiel pour les jours ne relevant pas des congés payés.

Pour chaque heure perdue au-dessous de 40 heures par semaine, l'allocation publique doit être au moins équivalente à 70% du minimum garanti, en vigueur au 1er juillet de l'année concernée. Cependant, avec les modifications apportées en 1980, il n'y a plus de majoration de cette allocation pour les chômeurs ayant des personnes à charge, d'autre part, dans le calcul du taux de cette indemnité, la durée du chômage

partiel n'est plus prise en considération.

### POUR CE QUI CONCERNE L'INDEMNITE COMPLEMENTAIRE GARANTIE

Son plancher doit être impérativement de 12,70F depuis le 1er avril 1980 et sera de 15,60F au 1er octobre 1980. Il peut y avoir des abattements pour les jeunes...



Cependant, si les données pour toucher l'indemnisation complémentaire garantie sont sensiblement les mêmes que pour percevoir l'allocation d'aide pu-

blique, il existe une série de restrictions :

- il faut que votre patron soit affilié au CNPF
- si le chômage partiel provient de difficultés d'approvisionnement en énergie, il ne faut pas que celles-ci résultent d'un conflit collectif
- il faut que le salarié en chômage partiel n'ait jamais refusé d'accomplir un travail de remplacement proposé par le patron, avec la même rémunération
- il faut que le salarié n'ait pas refusé non plus des heures de récupération décidées par l'entreprise lors d'une période précédente de chômage partiel. ...Sinon, vous ne toucherez que l'aide publique.

Lorsque vous toucherez vos allocations, vous devez recevoir en même temps un document sur lequel (parfois seulement mentionné sur la fiche de paie) figure votre nombre d'heures indemnisées et à quel taux; ce justificatif pourra vous être utile pour une éventuelle validation de vos droits au chômage total et aux prestations de la Sécurité sociale.

Michaëlle VILLOTIERS

Pour des renseignements plus approfondis, voici la liste des lois, décrets et conventions qui régissent l'indemnisation du chômage partiel :

- aide de l'Etat loi n°79-32 du 16/1/79 décret 79-858 du 1/10/79 article R 351-8 à 21 du Code du travail
- indemnisation complémentaire accord national interprofessionnel du 21/2/68 modifié le 17/3/80 Code du travail article L 352-3, alinéa 4
- montant des allocations Code du travail article D 351-3 (nouveau)
- durée du versement des allocations Code du travail article R 351-18 (nouveau)

## FLASH-ECONOMIE

- Davignon s'appête à récidiver dans l'automobile
- Nouvelles ratées
- Les trusts pétrochimiques se répartissent les billes

Dans la sidérurgie, les experts prévoient une chute très forte des commandes pour le 2e semestre 80. Crise renforcée encore par les répercussions de celle de l'industrie de l'automobile. Face à cela, Davignon propose un renforcement de son plan anticrise qui s'est déjà traduit - rappelons-le - par la suppression de plus de 20 000 emplois en France. Jusqu'à présent, des "quotas de livraison" sont fixés par entreprises pour un nombre réduit de produits. Davignon propose d'étendre ces restrictions à la totalité de la production. On parle d'une réduction d'au moins 10% par rapport au 2e semestre 79.

Une telle réduction impliquera inévitablement fermeture d'usines et chômage accru. Déjà, Solmer, à Fos-sur-mer, vient d'annoncer une baisse de 8,8% de ses effectifs d'ici à mars 82. A Serémange, en Moselle, le train à chaud de Sollar (1500 personnes) sera arrêté deux jours en fin juillet.

Aux USA, selon les statistiques syndicales, 325 000 ouvriers, soit 40% des travailleurs du secteur de l'automobile, sont au chômage. La production automobile US du 1er semestre 80 a chuté de 29% en un an et de 35% pour le seul mois de juin. En Angleterre, chez British Leyland, 6000 ouvriers affectés à la construction des grosses cylindrées, Rover et T 7, sont contraints au chômage partiel, leur semaine de travail étant réduite de 4 jours.

En France, les immatriculations ont reculé de 16 à 17% au mois de juin et

l'ensemble du marché automobile français a baissé de 6% au cours du 1er semestre 80.

Rhône-Poulenc vient de céder sa chimie lourde à Elf-Aquitaine. L'opération va se faire en deux temps : la part de Rhône-Poulenc dans la société Naphtachimie, installée à Lavera (près de Marseille), est ramené à 50% (contre 57%), puis sera cédée à une firme contrôlée au moins à 80% par Elf-Aquitaine. De même, Rhône-Poulenc lui vend la quasi-intégralité de la chimie lourde qu'il exploite et les participations qu'il détient dans ce domaine (partie de la production de chlore et solvants chlorés dans les usines Lavera, St Auban, St Font et Roussillon, partie de la production dans les associations du vapocraqueur de Feyzin, les puits de sel de Vauvert, les plastifiants de l'usine de Chauny et ses 20% de la société Polimeros de Mexico). Son effectif, à la suite de ces opérations, reviendrait de 70 000 à 63 000 personnes. Déclin, bradage de la chimie française, comme dit le PCP?

En fait, il s'agit d'une restructuration d'urgence pour ces deux trusts français allant dans le sens de la loi du capital : celle de sa concentration de plus en plus poussée.

Ainsi, Elf-Aquitaine, 2e groupe pétrolier français, donc les activités pétrolières représentent 88% du chiffre d'affaires, 15 milliards de francs de marge brute en 79, vise en acquérant la chimie lourde de Rhône-Poulenc, à renforcer la part de la pétrochimie dans son groupe. Face au poids qu'il a pris dans le pétrole et le raffinage, sa taille restait, au regard des pro-

fits à obtenir, insuffisante dans l'outil pétrochimique. La voici donc, largement renforcée. Et ceci, d'autant plus qu'il s'agit de ne pas rater le coche des débouchés du pétrole qui vont être de plus en plus, avec les carburants, les grands intermédiaires et les matières plastiques.

Un repartage s'opère ainsi dans la pétrochimie, désormais concentrée entre 3 principaux trusts : Elf-Aquitaine et la Compagnie française des pétroles (jusqu'à présent associée dans ATO-chimie) et CDF-chimie, filiale des Charbonnages de France (10 milliards de chiffres d'affaires en 79).

Quant à Rhône-Poulenc, il se réserve la chimie fine, tout en se gardant un minimum dans la chimie lourde (20% du nouvel ensemble industriel) pour pouvoir contrôler l'approvisionnement en matières premières de ses productions aval. Il s'agit pour ce trust, d'inventer massivement dans la chimie fine qu'il compte développer en France et surtout à l'étranger et qui va lui permettre d'accroître d'autres activités en aval fort rentables : la biochimie, l'agrochimie, la pharmacie, l'alimentation animale.

Donc, on assiste à une redistribution entre trusts des tâches dans la chimie : la chimie lourde aux trusts pétroliers, la chimie fine désormais concentrée autour de deux trusts : Rhône-Poulenc et Péchiney-Ugine Kuhlman.

Concentration qui amène des investissements encore plus gros dans l'appareil de production et, en période de crise, une compression des effectifs d'autant plus grande.

## Abonnez-vous à «l'Humanité rouge»-hebdo

- 1 mois : 15F Soutien : 25F
- 3 mois : 45F Soutien : 90F
- 6 mois : 90F Soutien : 150F

# L'impérialisme français : ce qu'ils en disent et ce qu'ils en font



Dans l'hebdomadaire n° 1211, un premier dossier a été consacré à l'impérialisme français et à ses principales caractéristiques aujourd'hui : échange inégal (gains sur importations, surfacturation des produits exportés), exportation de capitaux, exploitation des travailleurs immigrés.

Bien que ne pouvant plus prétendre à l'hégémonie mondiale, l'impérialisme français n'en reste pas moins un impérialisme féroce, s'efforçant de préserver ses profits sur le dos des pays et peuples opprimés du Tiers Monde.

Quelle est l'attitude des grandes forces politiques en France aujourd'hui par rapport au caractère impérialiste de la société française ? En quoi leurs projets visent-ils à rompre avec le caractère impérialiste ou au contraire à le perpétuer ? Tel est l'objet de cet article.

## Le VIIIe Plan

Les rapports avec le Tiers Monde occupent une partie importante des préoccupations du gouvernement, ce qui se retrouve dans les différents rapports préparatoires au VIIIe plan qui doit couvrir la période 1981-1985.

Rien d'étonnant que ces documents marquent la volonté du gouvernement de perpétuer l'exploitation et le pillage du Tiers Monde, même si les formules employées traduisent l'évolution du rapport de forces dans le monde.

Dans le rapport "Demain, la France dans le monde", la "stratégie géographique" de l'impérialisme français au Moyen-Orient et en Afrique fait partie des priorités, du fait de "l'intérêt évident de ses réserves de matières premières". Par ses liens avec l'Afrique francophone et plusieurs pays du Proche-Orient, la France est dans une situation privilégiée pour que le projet de trilogue progresse effectivement : sans doute lui appartient-il, à la fois, de faire participer ses partenaires européens et proche-orientaux au développement de l'Afrique et de renforcer sa propre présence au Moyen-Orient.

En ce qui concerne les "pays nouvellement industrialisés", ils "s'imposent comme des partenaires de fait sur la scène mondiale. La France est doublement concernée par cette émergence : elle a des liens privilégiés avec certains de ces pays, en particulier en Amérique latine ; son économie peut profiter ou, au contraire, souffrir du développement de ces nouveaux marchés et de ces concurrents. Aussi doit-elle s'attacher, d'une part, à favoriser leur intégration progressive dans le concert des pays développés, d'autre part, à développer sa présence dans ces pays".

Dans le rapport "Matières de

base, approvisionnement et compétitivité", sous le titre "Faut-il investir dans le Tiers Monde ?", les objectifs sont un peu plus clairement définis : "L'investissement à l'étranger ne garantit pas à lui seul la sécurité des approvisionnements. Cette sécurité ne peut résulter que de l'existence d'un ensemble de relations économiques, culturelles, politiques, créant avec certains pays des liens privilégiés (souligné dans le rapport). En conséquence, il convient d'assurer la majeure partie, la partie stable, de nos approvisionnements par un effort en direction de ces pays et de laisser jouer, pour le reste, les tendances actuelles qui conduiront à concentrer les investissements nouveaux sur un petit nombre de pays". Ces pays étant définis comme "offrant à la fois des projets très rentables et considérés comme relativement stables politiquement (Brésil pour le fer, Chili et Mexique pour le cuivre)".

Tout en s'adaptant, dans la forme, à l'émergence du Tiers Monde, les rapports préparatoires au VIIIe plan cherchent les meilleurs moyens pour perpétuer l'exploitation impérialiste du Tiers Monde, le pillage de ses matières premières, l'exportation des capitaux.

## Le Projet socialiste

Le projet du PS consacre une courte partie aux rapports avec le Tiers Monde, qui comporte des affirmations positives : "Les socialistes entendent remettre en cause l'échange inégal avec les pays en voie de développement" ; "Le projet socialiste appuiera les évolutions qui se font jour dans le monde vers plus d'indépendance à l'égard des deux superpuissances" ; "Changer l'actuel système économique international - l'ordre capitaliste fondé sur l'exploitation et la domination de centaines de millions d'êtres humains - en un nouvel ordre international, fondé sur l'indépendance des peuples et leur coopération".

Mais au delà de ces déclarations générales, il n'y a dans le "projet socialiste" aucune trace de remise en cause de la domination impérialiste française là où elle s'exerce. Le silence est observé, par exemple, sur l'avenir réservé aux investissements français dans les pays du Tiers Monde, investissements qui n'ont d'autre but que de piller les ressources et la main-d'œuvre de ces pays. Que fera-t-on des usines installées par les multinationales françaises comme Renault en Amérique latine ? Il n'y a aucun engagement à restituer aux pays et aux peuples concernés les usines, les exploitations installées sur leur sol.

Pour ce qui concerne l'Afrique,

où les intérêts français sont encore puissants, le "projet socialiste" écrit : "Les liens historiques qui nous unissent à l'Afrique font des peuples de ce continent des partenaires privilégiés" ; "Avec les gouvernements africains tous les accords de coopération militaires doivent être renégociés". Mais aucun engagement à démanteler les bases militaires françaises et de rapatrier les troupes y stationnant.

Bref, au delà des déclarations d'intention très générales, le "projet" du PS pour "les années 80" ne comporte aucune remise en cause concrète du caractère impérialiste de la société française. Tout comme l'ensemble du texte ne conduit pas à remettre en cause le capitalisme, les quelques pages consacrées aux rapports avec le Tiers Monde ne marquent aucune rupture avec l'impérialisme français, mais conduisent plus précisément, à tirer parti de la position de pays du second monde de la France.

## Les propositions du PCF

Sous le titre "Le Tiers Monde, une chance pour la France", le n°34 d'Economie et Politique (février 1980) écrit : "Cette émergence politique et économique du Tiers Monde représente pour la France une chance historique à saisir. Les liens historiques, l'importance des relations économiques et culturelles actuelles entre la France et ces pays, la place et le poids de la France dans le monde (ni superpuissance ni pays de second rang), tous ces facteurs offrent à notre pays la possibilité - en même temps qu'ils lui en font un devoir - de jouer un rôle de tout premier plan sur la scène internationale (...). Les besoins immenses des pays en développement offrent à la France, dans le cadre d'une large coopération avec ces pays, de grandes possibilités pour assurer la sécurité et la stabilité de ses approvisionnements en énergie et en matières premières, développer l'emploi et la production, stimuler la recherche et l'innovation".

Si les déclarations d'intention sur le nouvel ordre économique international, les rapports avec les pays du Tiers Monde ne manquent pas cela n'implique aucune mesure concrète pour rompre avec l'impérialisme français.

Les dirigeants du PCF impulsent leurs positions chauvines au sein de la CGT. Ainsi, dans Le Peuple du 16 juillet 1980, à propos de la crise dans l'automobile, on peut lire : "Les deux grands constructeurs français ont, jusqu'à maintenant, parfaitement tenu le coup, 10% de la production mondiale, 32% de la production européenne, les français détiennent 80% de leur marché intérieur. Ajoutons à cet

atout majeur, que les constructeurs français sont bien implantés internationalement avec des circuits de production et de distribution bien développés (...). Et de préciser : "La France peut et doit conserver une industrie forte".

Voilà qui manifeste clairement le soutien des dirigeants du PCF au caractère impérialiste de la société française. Mais cette orientation n'est pas identique à celle du PS : elle s'inscrit dans le repartage du monde qu'exige le social impérialisme russe : "La France va conjuguer ses forces avec celles des autres forces de progrès pour que soient apportées des réponses concrètes à l'exigence moderne d'un nouveau type de relations économiques internationales favorable aux peuples et propice à la solution des grands problèmes mondiaux à l'ordre du jour. Elle va trouver gloire beaucoup d'appuis dans le monde. La stratégie du PCF, ne l'oublions pas tient compte du rapport des forces marqué par l'avancée du socialisme, de la démocratie, de la libération des peuples" (Economie et Politique, mars 79).

Comme le précisait Marchais au 23e congrès, sous le titre : "Pour un nouvel ordre international" : "La France devrait élargir ses rapports avec les pays socialistes, lever les obstacles qui les ont entravés jusqu'à présent et engager avec eux une coopération d'une dimension et d'une qualité nouvelles, incluant des réalisations en coopération, notamment dans les secteurs de pointe, mais aussi des projets communs dans d'autres domaines tels que la mise en valeur des ressources naturelles et la culture". Nous sommes là bien proches de la "spécialisation" dans la "division internationale du travail" que veut imposer partout dans le monde l'impérialisme russe.

Si les deux orientations stratégiques du PS et du PCF n'entraînent pas de remise en cause fondamentale de l'impérialisme français, elles s'inscrivent de façon divergente dans le repartage du monde. Pour le PS en cherchant à tirer parti du fait que la France est un pays du second monde. Pour le PCF en s'inscrivant dans la stratégie mondiale de l'hégémonie russe.

La rupture avec le caractère impérialiste de la société française représente, au contraire, un aspect fondamental de ce que doit être le socialisme pour la France. Car l'impérialisme français marque en profondeur aussi bien les rapports de domination, d'exploitation, de pillage de la France avec les pays et les peuples du Tiers Monde que l'ensemble de la société, de l'appareil productifs, des classes sociales. Nous aurons l'occasion de revenir, en détail, sur ce qu'implique réellement rompre avec l'impérialisme français.

Pierre BAUBY

Pouvez-vous décrire comment s'organise la résistance dans les zones que vous avez parcourues?

La résistance ne s'organise pas, c'est-à-dire que les gens sont capables de se battre comme des lions dès qu'il s'agit de leur village, de leur région, de leur zone. Si un village situé à dix kilomètres est attaqué, on en prend des nouvelles, on écoute ce qui se passe mais il est très rare qu'on aille se porter à son secours. J'ai vu une seule fois, en 50 jours, un groupe de combattants qui venaient d'une région nord-est de l'Azaradjat pour aller se battre contre les Soviétiques au sud. Les autres, ce sont des gens qui restent dans leur village et qui, disséminés dans la montagne, sont capables de le défendre jusqu'à la mort mais qui ont assez peu l'habitude d'aller se battre ailleurs. L'organisation est au niveau du village. On n'en est pas encore à l'organiser à un niveau plus global.

Avez-vous vu des manifestations de la présence soviétique?

D'abord par les hélicoptères, puisque d'après toutes les indications qu'on a, avant le coup d'Etat de Taraki, il y a deux ans, les équipages d'hélicoptères afghans étaient au nombre de douze; après des pertes et des désertions, il n'en restait dernièrement plus qu'un. Quand on est survolé sans arrêt par des hélicoptères, on sait forcément qu'il y a des Soviétiques à bord.

Est-ce qu'il y a une présence gouvernementale?

Le but de mon voyage était de prouver que le gouvernement et les Soviétiques ne contrôlent pas le pays. J'ai un physique qui n'est pas afghan du tout et malgré tout j'ai réussi à aller jusqu'à ce centre de l'Afghanistan qu'est Bamiyan, ou du moins à proximité. D'être arrivé là, c'est bien la preuve qu'ils tiennent très très peu de choses. J'ai traversé toutes ces régions sans jamais me sentir véritablement inquiété. Les Soviétiques tiennent ce qui est tenable, c'est-à-dire les grosses bourgades, qu'on peut entourer de tanks, qu'on peut survoler avec des Migs. Dès qu'on arrive dans la montagne, c'est fini. Et l'Afghanistan, ce n'est que de la montagne. Ça a d'ailleurs été une des grandes difficultés de mon voyage. On ne peut pas faire d'étape courte parce que quand on va d'un endroit à un autre, il y a toujours des montagnes à franchir. C'est comme ça qu'on apprend que les Russes ne pourront jamais tenir ce pays. Il faudrait pratiquement un hélicoptère au-dessus de chaque pic et comme il y en a des milliers et des milliers...

Comment la résistance est-elle armée?

Très mal. Le pire que j'ai vu, au centre de l'Azaradjat, ce sont des hommes armés de fusils du milieu du XIXe siècle qui se chargeaient par le canon; de poudre d'abord, avec une poire à poudre, et puis ensuite avec une petite bille de plomb qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Il faut charger tout cela par le canon, relever le chien et tirer. Cela peut faire extrêmement mal mais ce sont les armes qu'ils avaient contre les chars, contre les Migs, contre les hélicoptères. Dans d'autres régions, ils sont un peu mieux armés. Ils ont des Kalachnikov, soit conquises sur l'ennemi, soit achetées, soit données. La plus impressionnante des armes que j'ai vues, c'est le RPG, une arme anti-tanks. J'en ai vu quelques uns, mais très peu. J'ai vu des mitrailleuses lourdes antiaériennes Douchka. Elles ont été soit prises

Olivier Warin est journaliste.

Il connaît bien l'Afghanistan; il y a vécu comme coopérant, il y a quelques années. Il vient d'y retourner. Parti du Pakistan, il a pénétré jusqu'à Bamiyan, au coeur du pays, en compagnie de résistants afghans. En franchissant les montagnes, il a ainsi parcouru, en cinquante jours, 1 000 kilomètres à pied. Par lui-même, ce voyage dans un pays occupé constitue une démonstration: la résistance contrôle la majeure partie du pays. C'est un peuple entier qui fait face à l'occupation. Olivier Warin a bien voulu répondre à nos questions

Pierre Burnand



## 1 000 km à travers les régions libérées

à l'ennemi, soit apportées par des déserteurs. Ils les utilisent principalement pour les combats à terre; ils les fixent et ils attaquent des postes avec ces mitrailleuses. J'ai vu, les derniers temps où j'y étais, 300 combattants arriver avec des fusils d'assaut nouveau modèle, complètement neufs, dont on pouvait être sûr qu'ils avaient été donnés par quelqu'un d'autre. L'armement des Moudjahidines est très sommaire, on peut dire que l'arsenal s'agrandit mais on ne peut pas dire qu'il s'arrange en qualité. On a l'impression que certains pays leur offrent des armes, juste ce qu'il faut pour continuer à résister mais pas assez pour qu'ils puissent vraiment menacer l'armée soviétique.

Quelle est la tactique militaire employée par les résistants afghans?

C'est une tactique de guérilla assez classique je pense. En Afghanistan, ça a toujours existé. Comme c'est un pays de montagnes, ça n'a jamais été un pays de batailles rangées. Ils appliquent maintenant la façon qu'ils ont toujours eue de se battre. Au nord du Khunar, un jour où le ciel était couvert et où les moudjahidines savaient que les hélicoptères ne pourraient pas les déranger, ils se sont mis en position sur une petite montagne au-dessus d'un bourg tenu par des troupes gouvernementales. Ils étaient 300 environ. Une seule arme a été utilisée. Ils avaient une mitrailleuse Douchka cachée dans un petit poste en haut de la montagne, derrière des pierres assemblées de manière inégale pour que ce ne soit pas visible de la vallée. Pour cette mitrailleuse, ils n'avaient

qu'une cinquantaine de munitions, ce qui est très peu puisque dans une bataille normale, en une seule rafale on tire à peu près les 50 balles. Ils tiraient une très courte rafale, 3, 4, 5 munitions et après ils se planquaient. Ils économisaient les munitions et cela leur permettait également de ne pas se faire repérer. Le poste gouvernemental, en bas, a répliqué, on entendait siffler les balles de mitrailleuse et passer les obus de mortier sans que jamais on soit directement menacé; ça éclatait un peu partout dans la montagne. Quand ça se calmait, le mitrailleur revenait derrière la Douchka, tirait une très courte rafale et se replaquait. Ça donne des résultats puisqu'à la dernière rafale, c'étaient des balles incendiaires, ils ont réussi à mettre le feu au poste ennemi. Ils avaient tiré en tout 25 balles. Ça a duré à peu près une heure et demie. Le mitrailleur m'a demandé si je voulais qu'il tire les 25 dernières. Je lui ai dit qu'il ferait mieux de les garder pour une autre fois. On est reparti et le commandant m'a dit avec un air de satisfaction non dissimulée: on a quand même fait la guerre une heure et demie aujourd'hui!

Avez-vous eu l'occasion d'avoir des témoignages sur l'utilisation par les Soviétiques de napalm et de gaz toxiques?

De gaz toxiques, jamais. J'ai été très vigilant pour ça. Chaque fois que j'en ai entendu parler, j'ai demandé qu'on m'en apporte des débris. J'ai rapporté tout ce que je pouvais comme échantillons de ce que les Soviétiques et les gouvernementaux avaient déversé

sur ce pays. Je les ai présentés au ministère des Armées, à Paris, pour analyse. Un morceau que j'ai rapporté était du phosphore. Ça, c'est une preuve. J'ai vu aussi dans un hôpital de Peshawar des femmes avec le visage complètement fondu par le napalm et le phosphore. C'était une vision absolument horrible. J'ai vu des endroits brûlés par des bombes incendiaires. Cela dit, je n'ai pas rencontré de preuve de l'emploi de bombes à gaz.

L'action soviétique en Afghanistan est suffisamment abominable pour qu'on n'ait pas besoin d'en rajouter. L'emploi du napalm et du phosphore est certain.

Vous vous êtes également rendu dans la vallée du Khunar où de violents combats ont eu lieu il y a quelque temps.

Ce que l'on peut appeler la violence des combats, c'est principalement la violence des bombardements. Il y en a des preuves par des villages qui sont complètement détruits et abandonnés. Un Afghane, qui a un grand sens de la propriété, n'abandonne pas ce qui lui appartient s'il ne se sent pas particulièrement menacé. Le Khunar est pratiquement vidé de ses habitants. Il n'en subsiste pratiquement que dans les montagnes.

Que pensez-vous des reportages effectués par les envoyés spéciaux de "L'Humanité"?

Si un journaliste suédois venait interroger Jean-Philippe Lecoq pour lui demander quelle est la vie des paysans savoyards, "L'Humanité" en ferait ses gros titres en rigolant. C'est à peu près ce qu'a fait l'envoyé spécial de "L'Humanité" en présentant comme la vérité sur l'Afghanistan une interview du ministre de l'Information. C'est une méthode journalistique que je trouve assez particulière dans un pays en guerre. Il se trouve que dans cette interview, le ministre en question parle de régions que je connais bien puisque je suis allé dans l'Azaradjat et se permet de dire que les Azaras vivent paisiblement dans leurs montagnes. Je n'ai pas traversé de village de l'Azaradjat qui n'ait été bombardé. L'Azaradjat vit totalement en état de siège. Le ministre poursuit en disant que d'ailleurs 80% de la viande de Kaboul vient d'Azaradjat. J'ai traversé l'Azaradjat, j'y ai vécu trois semaines, je n'y ai jamais mangé de viande. Ils ne savent pratiquement plus ce qu'est la viande. Les prix des marchandises qui viennent de l'extérieur ont doublé ou décuplé. Le pétrole pour les lampes, le sel, le sucre, sont des denrées devenues pratiquement inabordable. Le thé, qui est un élément inaltérable de la culture gastronomique afghane se boit maintenant sans sucre en Azaradjat. Je vois mal ces gens, qui ont déjà du mal à se nourrir eux-mêmes, réussir à envoyer leurs produits à Kaboul. Je vois aussi extrêmement mal comment le ministre de l'Information pourrait juger de la situation en Azaradjat étant donné qu'il est pratiquement entièrement, sauf certains centres, aux mains des combattants.

Cela dit, l'exagération existe aussi dans l'autre sens. "Le Figaro" écrit que les Azaras en sont réduits à brouter l'herbe maigre de leurs montagnes et que d'ici un mois, ils seront tous morts. C'est totalement faux. Ça a été une très bonne année. Il y a eu beaucoup d'eau, donc les récoltes sont bonnes. Tout ce qu'on peut cultiver, récolter sur place, existe à suffisance.